

## ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

Applicable aux concours d'élevage organisés par la Société Hippique Française (SHF) ou par la Société Française des Équidés de Travail (SFET)

Protocole en application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

Intervenant au titre de :

- Propriétaire d'un ou de chevaux engagés dans les épreuves
- Cavalier / Meneur engagé dans les épreuves
- Groom / Accompagnateur d'un ou de chevaux engagés dans les épreuves. Précisez le nombre d'accompagnants\* : .....

Pour les concours 0-3 ans :

- Pour < 2 juments suitées ou < 4 chevaux de 2/3 ans : 2 personnes autorisées
- Pour > 2 juments suitées ou entre 4 - 10 chevaux de 2/3 ans : 3 personnes autorisées
- Pour plus 10 chevaux de 2-3 ans : 4 personnes autorisées

Pour les concours jeunes chevaux montés/attelés :

- moins de 5 chevaux : 1 autorisation d'accès au terrain de concours
- moins de 10 chevaux : 2 autorisations d'accès au terrain de concours
- 10 à 20 chevaux : 3 autorisations d'accès au terrain de concours
- plus de 20 chevaux : 4 autorisations d'accès au terrain de concours

certifie que mon déplacement est lié au motif d'un déplacement entre le domicile et le lieu d'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Lieu de destination :

- N° de concours :
- Lieu du concours :

Fait à :

Le :                    à            h

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

**Documents à fournir en cas de contrôle par les autorités :**

- o Justificatif d'exercice professionnel (Extrait Kbis, SIRET, SIREN, déclaration MSA) et/ou attestation de l'employeur
- o Registre de transport de l'équidé (modèle disponible sur le site de l'IFCE : <https://www.ifce.fr/ifce/sire-demarches/sanitaire-detention/registre-des-transports>)
- o Documents d'identification de(s) l'équidé(s) transporté(s)
- o Pièce d'identité
- o Attestation de déplacement dérogatoire conjointe SHF/SFET
- o Attestation de déplacement dérogatoire